

ÉCRITURE INCLUSIVE

Vers une égalité des sexes et une langue non sexiste ?

Après avoir qualifié l'écriture inclusive de « péril mortel », l'Académie française semble revenir sur une – très – vieille position, et se penchera, d'ici la fin de l'année, sur une plus grande féminisation des titres, des fonctions et des grades.

Un revirement qui semble accompagner les aspirations des Français et des Françaises (allez, on s'y met !) et une évolution de la société.

« **U**n peu couillon » pour Christophe Castaner, trop complexe pour Jean-Michel Blanquer, banni des textes officiels par Édouard Philippe... L'écriture inclusive a fait couler beaucoup d'encre ces derniers mois. Fin octobre, l'Académie française sonnait une violente charge contre une écriture qui « aboutit à une langue désunie, disparate dans son expression, créant une confusion qui confine à l'illisibilité ». Le débat sur l'écriture inclusive est pourtant un peu plus profond que les récentes prises de position publiques le laissent penser. Et ne se résume pas aux points médians (é.e.s).

RENDRE VISIBLE LE FÉMININ ET LE MASCULIN

La réflexion autour de l'idée de neutralité dans l'écriture a été amorcée par les mouvements féministes il y a une vingtaine d'années. Mais c'est depuis peu qu'elle fait l'objet d'un débat public. Plus de 300 enseignants ont récemment publié un manifeste pour l'écriture inclusive dans lequel ils s'engagent à ne plus enseigner la règle grammaticale « scélérate » selon laquelle « le masculin l'emporte sur le féminin ».

En 1998, une circulaire de Lionel Jospin demandait aux administrations et aux établissements publics de l'État d'appliquer la féminisation des noms de métiers, plus de 10 ans après une circulaire de Laurent Fabius de 1986 restée lettre morte. Plus récemment, la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes de 2014 consacrait « une approche intégrée de l'égalité », traduction de la politique de *gender mainstreaming* initiée par les instances de l'Union européenne consistant à adopter de façon systématique une perspective de genre dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.

L'usage de l'écriture inclusive a été encouragé par le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, dont la Ligue de l'enseignement est membre. Ce dernier publiait dès 2015 un guide pratique « une communication sans stéréotype de sexe », soulignant : « Une langue qui rend les femmes invisibles est la marque d'une société où elles jouent un rôle second. C'est bien parce que le langage est politique que la langue française a été infléchie délibérément vers le masculin durant plusieurs siècles par les groupes qui s'opposaient à l'égalité des sexes. » Ce guide est à l'époque passé relativement inaperçu.

Concrètement, cette graphie se base sur trois principes :

- Le fait d'accorder les fonctions, grades et titres en fonction du genre : chercheuse, docteur (il faudrait dire doctresse d'ailleurs, lire l'interview d'Eliane Viennot ci-contre),
- L'utilisation du féminin et du masculin quand on parle d'un groupe de personnes soit par la « double-flexion » : les candidates et candidats, soit par le recours au « point milieu » : les candidat-e-s, soit enfin par une reformulation épiciène : les personnalités candidates,
- Enfin, on tente d'éviter le recours aux termes « Femme » et « Homme » avec une majuscule de prestige et on préfère des termes plus neutres, comme « droits humains » plutôt que « droits de l'homme ».

Pour Eliane Viennot, professeure émérite de littérature et historienne, « la langue française n'est pas inégalitaire par

nature (...), ce sont les infléchissements voulus par des hommes à partir du 17^e siècle qui ont mené progressivement à un effacement du féminin ». Dans l'entretien qu'elle nous accorde, elle privilégie d'ailleurs le terme de langage non sexiste plutôt que d'écriture inclusive pour qualifier cette nécessaire évolution.

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DES MŒURS

Le lexique, partie immergée de l'iceberg, est en réalité le plus facile à changer. Au Québec par exemple, la féminisation linguistique s'est installée dans les mœurs depuis la fin des années 1970 sans remous particulier alors que la parution du premier manuel scolaire⁽¹⁾ féminisant la graphie et la syntaxe à la rentrée a défrayé la chronique et provoqué l'ire de certains intellectuels, parfois de manière très violente.

Les Françaises et les Français semblent plutôt favorables à ce type de graphie. Une récente étude a montré l'adhésion de la population française à l'écriture inclusive, à cette « volonté d'utiliser le genre féminin autant que le masculin à l'écrit ». Selon Harris Interactive pour l'agence de communication Mots-Clés, 75 % des personnes inter-

rogées se disent favorables à cette graphie, une fois les principes de cette écriture expliqués. Pour Raphaël Haddad, fondateur de Mots-Clés qui a commandé l'étude et auteur d'un manuel d'écriture inclusive, le langage constitue un levier puissant pour faire progresser les mentalités.

Plus révélateur, le sondage montre que l'usage de l'écriture inclusive a impacté les réponses des sondés. En résumé : une question formulée de manière non-inclusive (pourriez-vous citer des présentateurs télévisés ?) favorise le choix d'animateurs masculins. Quand on reformule (pourriez-vous citer deux présentateurs ou présentatrices du journal télévisé ?/pourriez-vous citer deux personnes présentant le journal télévisé ?), les réponses sont plus équilibrées.

Selon le linguiste et lexicographe Alain Rey « le caractère belliqueux du débat sur la langue est normal, mais il est particulièrement aigu en France, car, dans ce pays, l'unité linguistique ne s'est pas faite toute seule : elle est le fruit d'une volonté politique qui, au fil des siècles, a toujours engendré de violentes bagarres (...). Réinsuffler de la créativité dans un système aussi contraignant et aussi normalisé que la langue, c'est compliqué : on se heurte à la structure profonde du français. Une langue comme le français, c'est 1 000 ans de pensée et d'expression collective qui façonnent une manière de s'exprimer » (entretien donné au Monde).

Pour le linguiste Alain Bentolila, très opposé à l'écriture inclusive, « tous les signes linguistiques sont (...) arbitraires et tel est, en français, le statut du genre, catégorie de marques distribuées de façon largement aléatoire et qui n'ont que fort peu à voir avec le sexe (...). Une langue ne pourra voir sa structure changer qu'au rythme de l'évolution du peuple qui la parle. » Une langue est en effet vivante et ne se laisse pas toujours enfermée dans une norme. L'heure est peut-être venue...

• Ariane Ioannides

(1) L'ouvrage *Questionner le monde* (Hatier, 160 pages, 13,90 euros) est destiné au cours élémentaire (CE2). Il a été écrit par Sophie Le Callennec, professeure d'histoire-géographie.



© Benoît Debuissier

« Il y a un besoin de réhabiliter le féminin dans le langage »

Eliane Viennot est professeuse⁽¹⁾ émérite de littérature française de la Renaissance. Elle s'intéresse plus largement aux relations de pouvoir entre les sexes et à leur traitement historiographique sur la longue durée. Pour cette militante féministe, la « masculinisation » de la langue remonte au 17^e siècle et s'est faite contre les usages des Français. C'est aussi ce qui se passe aujourd'hui autour du (mauvais) débat sur l'écriture inclusive.

Les Idées en mouvement :

La domination du genre masculin sur le genre féminin a été initiée au 17^e siècle...

Eliane Viennot : Au début du 17^e siècle, un mouvement que l'on appelle « puriste » a commencé à faire la police de la langue – ce qui allait de pair avec la monarchie absolue. Ces infléchissements délibérés sont décidés par des lettrés autour de Malherbe pour nettoyer la langue de ses « impuretés » : les gasconismes, les italianismes... Mais dans ce mouvement qui se structure autour de l'Académie française, bras armé de cette politique, il y a aussi toute une coloration masculiniste extrêmement forte. Et ces infléchissements n'allaient pas toucher que le vocabulaire, mais aussi la grammaire.

Cette volonté de changement de la langue, qui allait contre l'usage des Français, a provoqué beaucoup de protestations au sein de l'élite – bien au-delà de la question du masculin/féminin d'ailleurs.

Cette volonté politique de changer la langue et de la masculiniser est-elle prise dans un contexte où les femmes commencent à s'émanciper ?

D'après les études historiques que j'ai faites⁽²⁾, il se passe en effet de grands changements dans la société. D'abord sur le terrain de l'éducation. Depuis le début du 13^e siècle et jusqu'à la fin du 16^e siècle, il y a un énorme boom éducatif pour les hommes avec la création des universités et des collèges. Les filles, comme les juifs d'ailleurs, en sont exclues, elles ne peuvent recevoir d'instruction que chez elles, si leur famille le veut bien et en a les moyens. Les universités sont faites pour former des experts, pour peupler la fonction publique, et les hommes veulent conserver cette manne pour eux.



La Réforme catholique a mis un terme à cette exclusion, car ses responsables voulaient reconquérir le terrain perdu par l'avancée du protestantisme, et ils ont investi dans l'éducation – des deux sexes (quoique sans entamer le « privilège masculin »). Dès le début du 17^e siècle des instituts d'Ursulines sont ouverts, puis le mouvement s'amplifie et se laïcise, et des pensions pour filles s'ouvrent dans toutes les villes. Elles commencent donc à rattraper leur retard. Certains lettrés voient cette progression de l'égalité des sexes d'un mauvais œil. L'autre grand changement, qui agace tout autant, c'est que des femmes font carrière dans les lettres. Avant, elles publiaient mais là, ce sont de véritables succès de librairie : Scudéry, La Fayette, Villedieu, Aulnoy... sont célèbrissimes. Ces femmes qui ne sont pas allées à l'université et qui ne siègent pas à l'Académie sont bien vues, on parle d'elles dans le journal de l'époque, *Le Mercure de France* certaines de leurs pièces sont jouées à la Cour, etc.

À l'époque, on disait donc auteur/ autrice, poète/poétesse...

Bien sûr, comme juge/jugesse, philosophe/philosophesse, comte/comtesse. Ces mots viennent le plus souvent du latin, et l'usage des deux termes pour un même métier ou une même fonction re-

lève du logiciel des langues romaines. Pour décrire des activités humaines, il y a toujours des binômes masculin et féminin parce que ce sont des hommes et des femmes qui les exercent. Il n'y a d'ailleurs que les mots féminins désignant les activités prestigieuses, celles que les hommes estimaient leur chasse gardée, qui ont fait l'objet des préoccupations et du combat des « puristes ».

Premier phénomène : des mots comme autrice, écrivaine, médecine, peintresse, poétesse... sont condamnés, et nous sommes obligés aujourd'hui de les ressusciter. Deuxième phénomène : le pronom attribut « la » est condamné (avant les femmes disait : je suis sûre de moi et je la resterai), sous prétexte que « le » est une forme neutre. Troisième phénomène : l'ancien accord de proximité est condamné, au profit de l'accord selon « le genre le plus noble » (reformulé sous la III^e République en « le masculin l'emporte sur le féminin »). Quatrième phénomène : des formes qui variaient en genre et en nombre sont « bloquées » sur le masculin singulier (on les dit aujourd'hui « invariables ») ; par exemple, on disait « Madame étante en bonne santé, habitante... ». Enfin, il y a toute la promotion du mot « homme », au singulier, pour parler soi-disant de l'espèce humaine, en réalité seulement des mâles

comme on le voit avec la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui a concerné tous les hommes dès 1793, mais aucune femme jusqu'en 1944.

Toutes ces réformes ont cependant eu du mal à passer, malgré l'Académie, car il n'y avait pas de vecteur capable de les mettre en œuvre. C'est l'école primaire obligatoire qui y est parvenue.

L'Académie française a parlé de l'écriture inclusive comme d'un « péril mortel » (elle se ravise un peu depuis), le Premier ministre Édouard Philippe a décidé de la bannir des textes officiels. D'autres s'insurgent contre une règle grammaticale « scélérate » qui voit le masculin l'emporter sur le féminin.

Le débat est crispé...

Ce que l'on appelle aujourd'hui « écriture inclusive » n'est pas un bon terme. Il serait plus juste d'utiliser l'expression « langage non sexiste ». Un langage non sexiste, c'est d'abord utiliser des termes féminins pour parler des femmes. Ce point est une base absolue. C'est pourquoi, comme une femme est actrice et pas acteur, elle est autrice et pas auteur – ni même auteure. Ensuite, il faut tâcher de rompre avec les énoncés qui sont censés parler des deux sexes alors qu'on ne voit ou n'entend que du masculin. C'est un effort plus vaste. Par exemple, si l'on fait un article sur le corps professoral, on doit parler et écrire des enseignants et des enseignantes. Il faut utiliser les mots, et s'intéresser aux personnes qu'ils désignent.

À l'écrit, on veut souvent aller plus vite. Alors, pour ça aussi, on a inventé des abréviations. On a commencé par des parenthèses et on a bricolé des mots, du type lycéen(ne), étudiant(e), ou lycéen-ne-s, étudiant-e-s, pour faire réapparaître le féminin sans avoir à faire la double flexion en toutes lettres. Mais à l'oral, la parenthèse ou le tiret – et aujourd'hui le point – ne se disent pas ! On doit prononcer les deux mots.

La discussion d'aujourd'hui est donc en partie sans objet : on n'empêchera jamais les gens qui veulent user d'abréviations de le faire, soit par paresse, soit parce que la place est restreinte. Le seul débat que l'on devrait avoir, c'est : laisse-t-on les gens bricoler ou préconise-t-on des règles et des bonnes pratiques ? Les polémiques actuelles sont créées ou entretenues pour faire peur, pour retarder les évolutions engendrées par les progrès de l'égalité. Il n'a jamais été question de réécrire les classiques ni de faire des dictées en écriture inclusive !

Le protocole proposé par le Haut conseil à l'égalité femmes-hommes est-il satisfaisant ?

À mon avis, non. Il n'est pas encore au point. Plusieurs experts pensent par exemple que le point milieu ne doit être utilisé que pour séparer la forme masculine de la forme féminine, et non le singulier du pluriel, issu des parenthèses (« lycéen-nes » et pas « lycéen-ne-s »). Par ailleurs, les mots qui n'ont qu'une ou deux lettres de différence (étudiant-e, collégien-ne) ne peuvent sans doute pas être abrégés comme ceux qui en ont plusieurs (acteurs/actrices). Les prochains mois verront émerger un protocole plus simple et plus lisible, j'en suis sûre, car la plupart des parties en présence sont conscientes de cette nécessité.

Le langage influencerait donc la pensée...

J'en suis convaincue. Il ne s'agit pas tant de savoir si le langage est premier ou second par rapport aux changements sociaux, mais de réaliser que les modifications de la langue accompagnent les changements des mentalités. Si depuis 10 ans, on bricole l'écriture dans les énoncés sur les humains, c'est parce qu'on a progressé dans l'égalité des sexes. Bien sûr, il n'y a pas que le langage qui assujettit les femmes mais il fait partie de l'ensemble des phénomènes, comme les salaires, les coutumes, les droits. Tout serait touchable, sauf le langage ? Bien sûr que non. C'est en quelque sorte De Gaulle qui a inventé le langage inclusif, en commençant ses discours par « Françaises, Français ». Parce que le monde avait changé : à partir du moment où les femmes votaient, il fallait bien s'adresser à elles. L'Académie ne s'est pas privée de crier au ridicule, mais cela n'a rien changé : les politiques parlent aujourd'hui aux électeurs et aux électrices, sans exception, parce qu'elles et ils veulent être élus⁽³⁾ ! Le langage accompagne le changement des mœurs : soit on l'aide, soit on le freine.

• **Propos recueillis par Ariane Ioannides**

(1) Non, ce n'est pas une faute de frappe. Eliane Viennot revendique ce terme vieux de plusieurs siècles.

(2) *La France, les femmes et le pouvoir*, vol. 2 : *Les résistances de la société, XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Perrin, 2008.

(3) Accord de proximité. Pour plus d'informations, Eliane Viennot tient un site « Pour un langage non sexiste ». Revue de presse, publications sur le sujet, préconisations sont consultables : <http://www.elianeviennot.fr/Langue.html>